

Conseil d'École- Année scolaire 2024-2025
mardi 12 novembre 2024 17h30 à 19h30

Présents :

Mme Herbera, directrice

M Capdecombe, Maire

Mme Masclat adjointe aux affaires scolaires

Enseignants : Mme Gril, Mme Gatel, Mme Liquet, Mme Charles, Mme Masset, M. Villa, Mme Perez, Mme Duthu, Mme Lac

Parents délégués : Mme Ruhier, Mme Skupinski, Mme Reynaud, Mme Boch, M Chemineau, Mme Petit

Invités excusés

Mme Verhaeghe (déléguée) , Mme Lacourthiade, IEN.

ALAE : Mme Delher, M Ferchichi

Procès-verbal du Conseil d'École

Présentation des membres du conseil d'école

Le conseil d'école est composé de membres ayant droit de vote : l'ensemble des enseignants affectés à l'école, le Maire et les conseillers municipaux aux affaires scolaires, les représentants de parents d'élèves élus (9 car 9 classes), le délégué départemental de l'éducation et la directrice d'école, qui préside le conseil. Membres supplémentaires qui peuvent assister sans droit de vote : l'IEN de circonscription Mme Lacourthiade, les parents suppléants de l'APE, membres du Rased et autres membres invités (par exemple ALAE).

Rôle du conseil d'école

Le conseil d'école réunit les représentants de la communauté éducative, il donne son avis sur les principales questions de la vie scolaire et vote le règlement intérieur de l'école. Le règlement intérieur du conseil d'école a été envoyé par mail aux membres du conseil.

Modalité de vote proposée : à main levée. Acceptée.

Effectifs et Equipe pédagogique

L'effectif total de l'école est de 217 élèves.

Cycle 2						Cycle 3		
CP Mme Gatel	CP M Villa	CE1 Mme Gril	CE2 Mme Herbera et Mme Duthu	CE2 Mme Perez	CE1/CM2 Mme Masset	CM1CM2 Mme Charles	CM1 Mme Lac	CM2 Mme Liquet
23	23	23	24	24	21 (11+10)	24 (17+7)	28	27

L'équipe d'enseignants est restée la même que l'année dernière (juste départ de Mme Toupet avec la fermeture de classe). Service civique nouvellement arrivé : Manon Rembry

Prévision des effectifs pour l'an prochain : une hausse des effectifs probable (55 GS arriveraient en CP pour un départ de 44 CM2) soit 228 élèves prévus.

Election des représentants des parents

Les élections se sont déroulées le vendredi 11 octobre uniquement par correspondance. Le nombre d'inscrits était de 369 dont 283 votants et 267 suffrages exprimés. Le taux de participation a été de 76,69% (en hausse). Tous les candidats de la liste présentée par l'APE

ont été élus. Les parents évoquent la possibilité de passer au vote électronique. Quelle est la position de la mairie sur cette proposition sachant qu'il y a un surcoût lié à la prise en charge par une entreprise privée des élections ? Crainte exprimée que la participation aux élections soit moindre. Mme Herbera va faire faire un devis.

Vote du règlement de l'école et présentation de la Charte de la Laïcité

Le règlement de l'école a été transmis par mail aux participants pour une lecture anticipée. Pas de modification proposée cette année.

La Charte de la Laïcité constitue une annexe du règlement intérieur de l'école : rappel des principaux éléments de la Charte. Le règlement est voté à l'unanimité.

Il sera envoyé par mail aux parents et un mot sera transmis dans les cahiers de liaison afin de confirmer la réception et lecture du règlement intérieur.

Le règlement est adopté à l'unanimité.

Organisation de la semaine scolaire

Nous fonctionnons sur 9 demi-journées, soit 4,5 jours de classe. Nous ne sommes pas éligibles cette année pour la révision du rythme scolaire. De nombreuses écoles du muretain souhaitent passer à 4 jours. L'équipe enseignante de notre école n'y est pas favorable.

Modalités d'inclusion des élèves en situation de handicap

Nous avons 4 AESH pour 9 élèves notifiés (4 notifications individuelles et 5 mutualisés). Il est prévu une AESH mutualisée pour 4 élèves. On constate qu'il faudrait une AESH supplémentaire pour fonctionner selon les modalités définies par l'Education Nationale.

APC/RASED/UPP

Les APC se déroulent les mardis et jeudis de 11h45 à 12h20. Les élèves ne sont pas nécessairement avec leur enseignant habituel pour l'APC. Selon le projet, certains enseignants peuvent mener l'APC conjointement avec un collègue de cycle 2/cycle 3 afin de croiser les regards.

Rased : la psychologue scolaire Mme PAULY est rattachée à notre école (présente le lundi) ; il n'y a plus de maître G comme l'année dernière (suite au changement de circonscription).

Rappel maître G : enseignant spécialisé à dominante rééducative (travail sur le statut d'élève, estime de soi, désir d'apprendre...) Nous avons une enseignante ressource vie scolaire (ERVS) : son rôle est d'accompagner l'équipe enseignante dans la gestion de situations complexes d'élèves. Elle peut être présente à une équipe éducative.

UPP : une assistante sociale (Mme Ramos) rattachée au collège de Pins-Justaret vient compléter les personnes ressources auxquelles nous pouvons faire appel.

Evènements école / Olympe en fête

Cycle Natation : CE1 Mme Gril avec CM1 de Mme Lac, CE2 Mme Perez et Mme Herbera avec les CE1 de Mme Masset, CM2 de Mme Liquet, Mme Charles et Mme Masset feront un cycle natation cette année.

Cycle vélo : pour les Ce1 de Mme Gril et Mme Masset en période 4

Participation des CM2 à la commémoration du 8 mai 1945

Intervenant Chorale : M. Trenel continue son intervention auprès des cycles 2 et 3 en périodes 2 à 4 (2 classes CE2, 1 de CM1 et 1 de CM1/CM2), puis les 2 classes de CP en dernière période. Le spectacle est prévu au printemps le jeudi 10 avril. Le thème retenu est la poésie en chanson.

Médiathèque et Olympe en fête : thème le conte. Date : samedi 5 avril 2025. Diverses animations en collaboration avec la médiathèque

Argonimaux :

Projet avec le CNES, suivi d'animaux marins. Démarche scientifique et production qui sera présentée devant 8 autres classes.

CP : Projet poussins reconduit. Cette année, une nouvelle association fournira les poussins mais elle ne les récupérera pas et donc il faudra des volontaires pour les accueillir en fin de projets.

Evaluations nationales du CP au CM2

Les évaluations nationales se sont déroulées en septembre. Ces évaluations permettent d'identifier des besoins particuliers de certains élèves. Elles sont présentées et expliquées aux familles lors de la réunion de rentrée par l'enseignant. Les parents reçoivent les résultats de leur enfant sur un document individualisé. Une remédiation sera proposée si l'élève le nécessite. Nous n'avons pas reçu pour l'instant des résultats comparatifs sur les écoles de la circonscription comme les autres années. Néanmoins, les résultats de notre école nous permettent d'échanger en conseil des maîtres et avec la maternelle dans le cadre de la liaison GS/CP sur les points à améliorer. Ces évaluations font partie du choc des savoirs acte 2 et seront reconduites chaque année.

Le protocole pHare

Le protocole reposant la méthode de la préoccupation partagée est toujours en vigueur. Ce protocole a deux phases de traitements à partir du moment où l'école recueille un témoignage (d'un parent, d'un enfant, d'un témoin) d'un fait de mal-être d'un élève de l'école dans une situation d'intimidation. Ce phénomène de groupe précède le harcèlement. Les premiers faits d'intimidation sont repérés par les adultes de l'école, les élèves ou leurs parents. Le harcèlement se définit comme une violence répétée, verbale, physique ou psychologique. Chaque année, l'école constitue sa propre équipe de gestion des situations d'intimidation.

Lorsqu'un mal-être est repéré chez un élève, sur une durée maximale de 15 jours le protocole intimidation est mis en place. Il se base sur la méthode de la préoccupation partagée avec en parallèle, le repérage des signaux faibles (enseignants, ALAE, parents).

Dans un second temps, à l'issue des 15 jours, si les faits d'intimidation ont cessé, le protocole est arrêté et la vigilance maintenue. Si tel n'est pas le cas, le protocole harcèlement est lancé. La méthode de la préoccupation partagée est fondée sur le refus de toute forme de violence. Elle vise à amener l'enfant ou les enfants intimidateurs à partager la préoccupation (perception du mal-être) des adultes envers l'élève cible. Une fois qu'ils ont reconnu le mal-être de celui-ci, l'objectif est de les amener à trouver des solutions pour que cet élève aille mieux. Les idées doivent venir d'eux. Un suivi des entretiens est assuré pour amener un changement durable.

Le questionnaire national est proposé à tous les élèves du Ce2 au CM2 (du jeudi 7 novembre jusqu'à cette fin de semaine), nous n'avons pas encore de retour sur les résultats. Une information sera donnée à l'APE par mail.

Coopérative Scolaire

En ce début d'année, la coopérative scolaire s'élève à 6 001,37€. La participation des familles est de 1 918 €, . Depuis le début de l'année scolaire, nous avons dépensé 79,2 euros en sortie, 829,36 euros en petit matériel et 567,26 euros d'adhésion à l'OCCE.

La prochaine rentrée d'argent sera la commande des photos de classe qui est en cours.

ALAE

Transfert de responsabilité établi entre l'ALAE et l'école. Un document a été rempli et signé par les parents.

Thème de l'année : apprendre en jouant.

Matin : 45 enfants en moyenne

Midi : 200 enfants en moyenne

Soir : 100 enfants en moyenne – animateurs

Garderie mercredi : 25 enfants
Mercredi après-midi : 45 enfants

Projet :

- vivre ensemble autour du roman photo
- concours en peinture sur toile autour des grands espace
- vendredi 12 décembre : spectacle de Noël
- Octobre rose : l'ALAE a rapporté 200 euros
- éco robot
- problématique de l'eau au Sénégal
- gestion des émotions pour les élèves « difficiles » (jeux de rôle ...)
- 13 février de 18 à 20H : conseil de l'ALAE
- projet handisport : jeux réguliers entre midi et deux
- 28 juin : fête de la musique

Les devoirs surveillés ont commencé. Les animateurs tournent.

TRAVAUX

La question de la boîte aux lettres : en attente mais validée par le maire.

Nous attendons les subventions du département pour la rénovation de l'école.

Les marchés ont été lancés. Les entreprises ont jusqu'au 12 décembre pour répondre.

Le transfert de l'école vers les algécos est prévu pour les vacances de printemps, ce qui permettrait de faire la rentrée de septembre 2025 dans la nouvelle école.

Une réunion publique sera organisée pour expliquer le projet aux parents et enseignants.

. Questions des parents :

- **Initiatives** : reconduction du projet de vente d'objets par l'APE au profit de la coopérative scolaire.

- **Violence** : ambiance pesante ressentie par les parents. C'est surtout le cas en CP et sur le temps méridien. Les parents sont invités à venir en parler avec les animateurs ou les enseignants.

- **Inquiétude carte scolaire** : nous n'avons aucune information sur le sujet.

- Cantine et équipe animation :

Décal et organisation pour récupérer les enfants de maternelle : de nouveaux talkys ont été achetés et les animateurs ont été formés par Najib. Les choses devraient s'arranger.

Les enfants se lavent effectivement les mains avant de manger.

L'achat des poubelles de tri n'a pas été accepté par l'agglo. Le maire accepte de se substituer à l'agglo.

- **Sécurité** : l'amiante présente dans les murs de l'école sera enlevée lorsque l'école sera vide par des spécialistes.

- **Poubelle de tri dans la cour** : la mairie veut bien s'en charger.

Secrétaire : Mme Liquet

Signature de la directrice

Mme Herbera